

Panorama tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

Données issues du Grand Recensement 2019 provenant de 206 tiers-lieux de la région



typologies d'espaces de travail

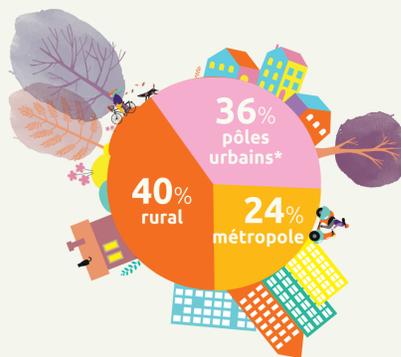
Au milieu d'une majorité d'espaces de coworking, les activités artisanales trouvent leur place avec la présence de nombreux fablabs et ateliers partagés ainsi que quelques terres agricoles. Parmi les 206 tiers-lieux répondant, 11% proposent plusieurs configurations de travail, permettant ainsi aux utilisateurs de mener des activités tertiaires et artisanales au sein d'un même espace.



implantation en Nouvelle-Aquitaine

répartition géographique départementale

La politique régionale vise notamment à renforcer l'implantation de tiers-lieux dans les territoires les plus vulnérables pour que chaque néo-aquitain trouve un tiers-lieu à moins de 20 minutes de chez lui. À ce jour nous dénombrons 231 tiers-lieux.

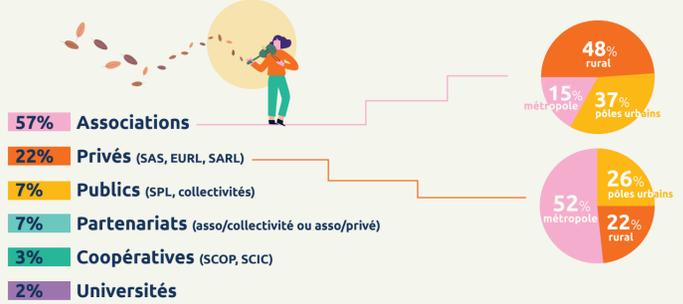


*répartition des initiatives

En Nouvelle-Aquitaine, les utilisateurs des tiers-lieux parcourent en moyenne 10 km pour se rendre de leur domicile à leur espace de travail partagé**. Qu'il s'agisse des territoires les plus isolés aux zones périphériques et pôles urbains, les tiers-lieux sont avant tout des espaces de proximité où les acteurs locaux ont toute leur place.

modes de gestion

Si l'économie sociale domine largement les modèles de gouvernance en rural et dans les pôles urbains, nous retrouvons beaucoup plus de lieux portés par des sociétés commerciales dans les pôles urbains et la métropole.



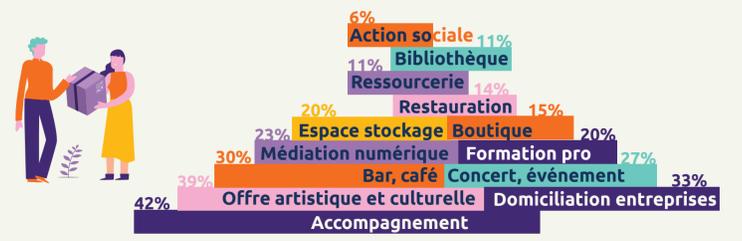
usages & activités

Les petits +

- 77% proposent un accès à du matériel de type imprimante, photocopieur, scanner et 70% disposent d'un vidéo-projecteur mis à disposition des utilisateurs.
- 23% proposent un accès à des machines-outils de type imprimantes 3D, découpeuses laser, etc.
- 43% des tiers-lieux proposent un espace pouvant accueillir des événements.
- 15% des espaces ont une configuration galerie afin d'accueillir des expositions artistiques.
- 42% permettent à leurs utilisateurs de disposer d'ordinateurs.
- 13% d'entre eux mettent à disposition un studio photo / vidéo pour les utilisateurs.
- Dans 35%, d'entre eux il est possible de laisser ses affaires dans des casiers sécurisés et 21% proposent des espaces de stockage.
- 13% ont une partie boutique au sein de leurs espaces.
- 26% disposent d'un jardin, 7% proposent des outils de jardinage et 16% ont une aire de compostage.
- 12% ont une scène leur permettant d'organiser des concerts et 8% disposent de locaux de répétition.

Les briques d'activités & de services

Si les espaces partagés sont très diversifiés, il en va de même pour les activités proposées. 90% des tiers-lieux proposent des offres complémentaires qui viennent enrichir le modèle initial (voir infographie #2). 6% des tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine gèrent au moins un service public ; 62% en milieu rural et 38% en pôles urbains. 6% sont reconnus par leur CAF locale.



des impacts confirmés pour les utilisateurs

88% des tiers-lieux pensent qu'ils permettent à leurs utilisateurs de trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, ils sont 71% à imaginer que leurs espaces permettent aux personnes qui les fréquentent de développer leurs compétences et 52% pensent que cela permet également le développement de leur chiffre d'affaires. Nous avons donné la parole aux utilisateurs eux-mêmes, et voici ce qu'ils en disent :



implication des utilisateurs dans la vie des tiers-lieux

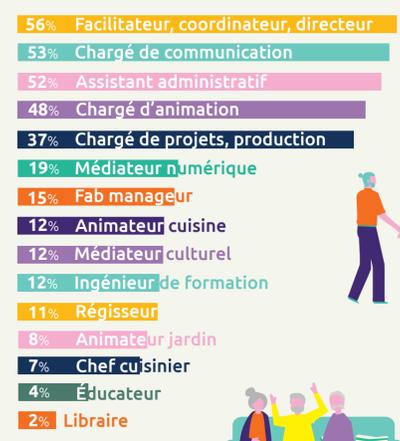
61% des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine sont gérés collectivement par les utilisateurs. Dans 94% des tiers-lieux, les projets proposés par les utilisateurs sont les bienvenus.

* Les pôles urbains sont entendus comme les agglomérations
**Données issues du sondage utilisateurs de tiers-lieux réalisé au printemps 2019 auprès de 182 personnes travaillant dans 64 tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

métiers & compétences

Ce sont près de 3700 personnes qui se mobilisent autour de la gestion et l'animation des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine. Une intervention éminemment bénévole qui se professionnalise toutefois avec le recrutement de nombreux salariés, stagiaires et volontaires en Service Civique. Les métiers exercés pour faire fonctionner les tiers-lieux sont à leur image, riches et variés avec une dominante de compétences en gestion de projets, coordination, communication et animation.

Quels sont les métiers exercés pour faire fonctionner le tiers-lieu ?



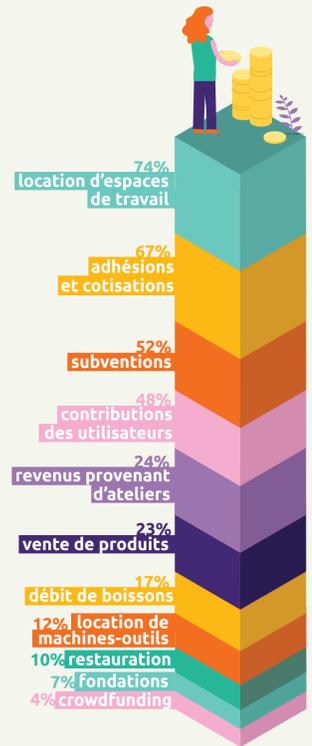
De quels types de ressources humaines disposez-vous ?



sources de financement

Les ressources financières des espaces de travail partagés sont multiples bien qu'elles proviennent majoritairement de la vente de services (locations, adhésions / cotisations, consommations bar / restaurant...). L'aide des collectivités pèse dans la balance pour de nombreux tiers-lieux avec une intervention conséquente de la Région Nouvelle-Aquitaine, des communes et des communautés de communes ou d'agglomération.

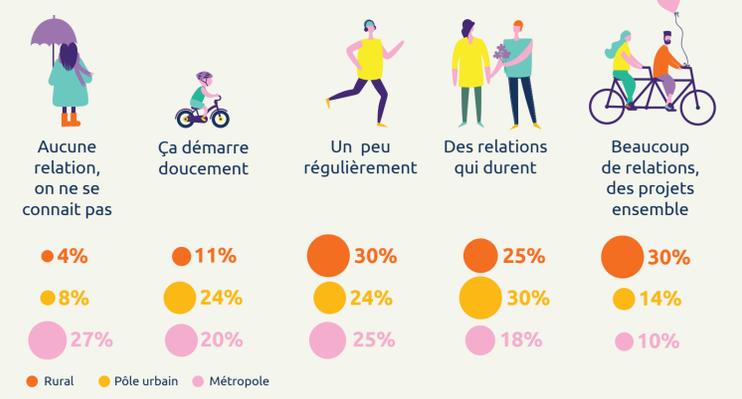
Quelle est la collectivité qui vous aide le plus ?



ancrage local

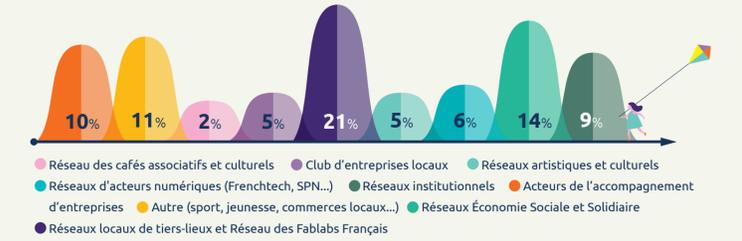
intensité de la relation avec la collectivité locale

Les relations entre tiers-lieux et collectivités locales sont variables en fonction des territoires. Si de nombreux élus et techniciens s'intéressent aux tiers-lieux et ont compris leur intérêt pour les territoires, des actions de sensibilisation et d'acculturation sont parfois nécessaires pour permettre aux collectivités de se positionner vis-à-vis des projets émergents. Par ailleurs, les porteurs de projets de tiers-lieux identifient parfois mal les compétences, les interlocuteurs et les actions des collectivités locales. Toutefois, la dominante est aux liens réguliers et durables, particulièrement en milieu rural et dans les pôles urbains où les tiers-lieux ont un rôle structurant.

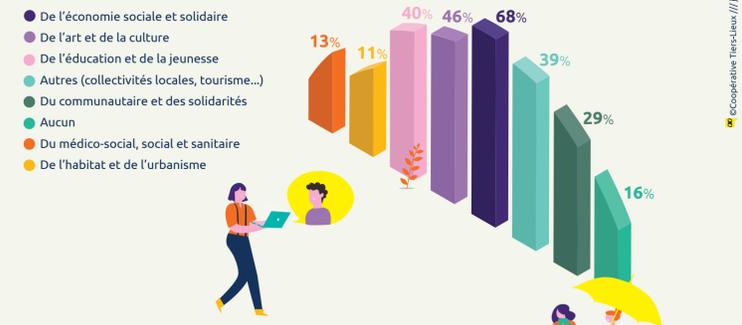


une dynamique de réseaux

84% des tiers-lieux s'entourent de partenaires afin de proposer à leurs publics des solutions de proximité, des activités et services qui répondent aux besoins des utilisateurs en mobilisant les ressources locales disponibles et compétentes. 55% des tiers-lieux sont affiliés à au moins un réseau dont voici la nature et la répartition :



Quels partenaires mobilisez-vous ?

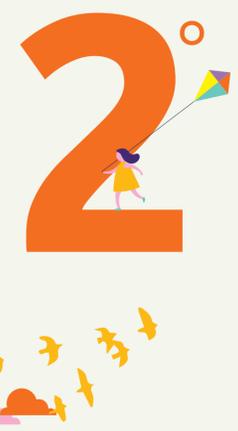


Les grands axes de travail de la Coopérative des Tiers-Lieux en région Nouvelle-Aquitaine pour un maillage territorial équitable et la pérennisation des implantations :

- favoriser l'ouverture, la mixité et l'accueil de la diversité dans les tiers-lieux ;
- éviter le risque de dévoiement des tiers-lieux ;
- sécuriser les parcours des personnes qui pilotent les tiers-lieux ;
- développer les contenus / services avec les tiers-lieux.

Panorama tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

Données issues du Grand Recensement 2019 provenant de 206 tiers-lieux de la région



accompagnement professionnel

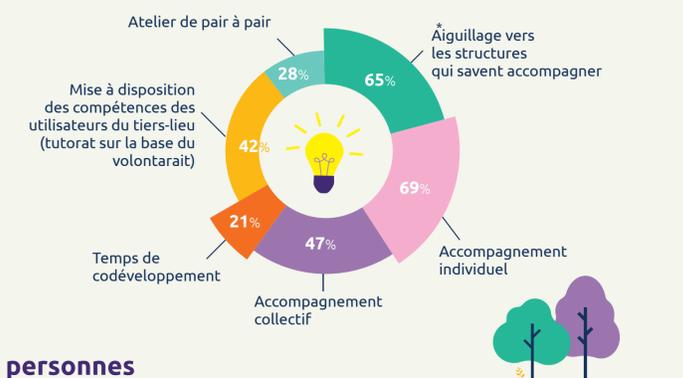
thématiques abordées

Le principal champ d'action sur le volet de l'accompagnement dans les tiers-lieux relève de la mise en réseau entre les acteurs. C'est d'ailleurs un besoin signifiant en milieu rural où cette thématique se taille la part du lion ; elle est représentée à 73% dans les espaces de travail partagés ruraux tandis qu'en métropole les premiers sujets traités concernent l'aide à la création d'entreprise (62%) et à la recherche de financement (54%), puis vient la mise en réseau (46%).



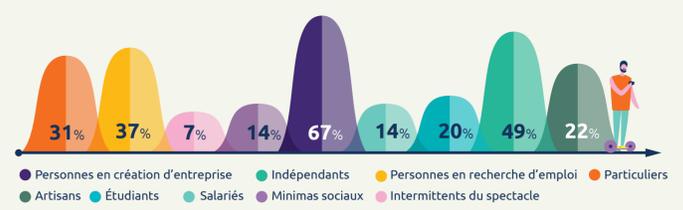
formats proposés

Le recours à l'accompagnement individuel est très fort en métropole où ce format concerne 92% des formes d'accompagnement proposées, tandis qu'il est de 57% en milieu rural. Les formats collectifs sont particulièrement présents dans les pôles urbains (60%) et en métropole (54%) alors qu'en milieu rural cela représente 36%. Les utilisateurs des tiers-lieux se prêtent volontiers au tutorat en milieu rural (55%), mettant à disposition leurs compétences. Cette pratique est un peu moins répandue en pôles urbains (33%) et en métropole (23%). En moyenne, les tiers-lieux déclarent que 30% de leurs utilisateurs s'inscrivent dans une démarche de partage de compétences et de savoir-faire pour accompagner d'autres personnes.



personnes accompagnées

En moyenne, 30% des utilisateurs des tiers-lieux répondant ont eu accès à un format d'accompagnement. Au total dans les tiers-lieux, 1512 personnes ont été aiguillées / orientées vers d'autres structures, 1489 ont bénéficié d'ateliers de pair à pair, 925 de permanences proposées par des partenaires et 252 ont reçu un accompagnement à la création de type incubateur / accélérateur. Voici les profils de ces personnes :



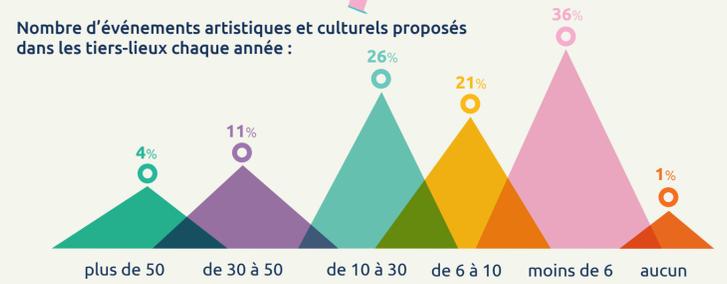
offre artistique et culturelle

thématiques abordées



de nombreux événements

Parmi cette dense programmation artistique et culturelle, 93% des tiers-lieux offrent la possibilité à leurs publics de proposer un événement au sein de leurs espaces.



formats & disciplines d'événements artistiques et culturels

En moyenne, la programmation artistique et culturelle des tiers-lieux est composée à 56% d'artistes locaux. Elle se traduit sous des formes différentes, allant de l'exposition artistique pour une majorité d'espaces (83%) à la vente de paniers culturels pour une petite poignée d'entre eux (6%) en passant notamment par des spectacles-concerts (70%), des résidences d'artistes (39%) ou des festivals (29%).



accessibilité tarifaire de l'offre artistique et culturelle des tiers-lieux

Les événements proposés par les tiers-lieux sont particulièrement accessibles en termes de prix. La gratuité partielle (adhésion nécessaire) est la pratique la plus répandue (50%) juste avant le prix libre (49%) et une offre payante (43%).



offre de formation

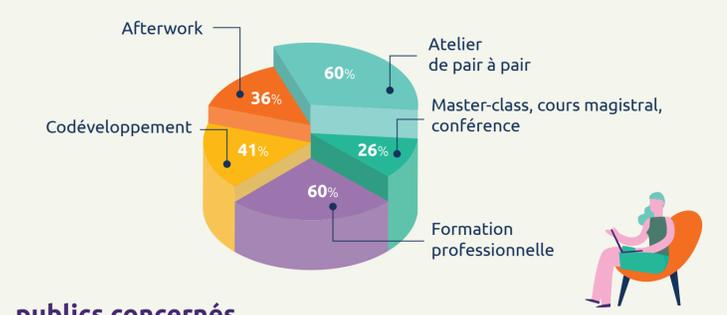
thématiques abordées

Les thèmes transversaux à l'entrepreneuriat sont fortement présents dans les offres de formation des tiers-lieux, numérique (62%) puis communication & marketing en tête (45%). Les activités manuelles trouvent également leur place avec des formations autour de l'artisanat (17%) et l'agriculture (5%).



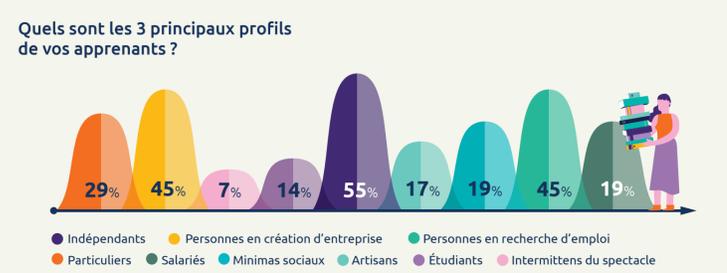
formats proposés

Les formations professionnelles collectives sont majoritairement pratiquées dans les tiers-lieux (93%) par rapport aux formations individuelles (50%). Elles sont généralement courtes (90%) pour des durées de 35 heures maximum) mais il est possible d'y trouver des formations de plus de 400 heures (14%). Notons que les apprentissages entre pairs sont particulièrement appréciés ; ateliers de pair à pair (60%) et temps de codéveloppement (41%).

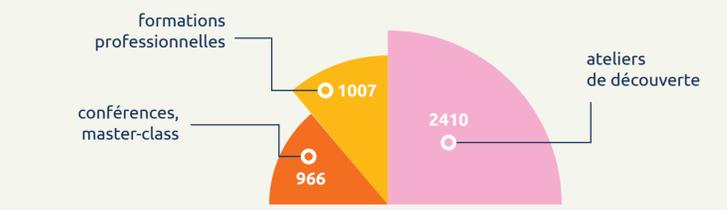


publics concernés

Parmi les personnes accueillies lors d'une formation professionnelle, nous comptons en moyenne 27% d'utilisateurs du tiers-lieu. Les 3 principaux profils des stagiaires de la formation professionnelle en tiers-lieux sont les travailleurs indépendants (55%), les personnes en création d'entreprise (45%) et les personnes en recherche d'emploi (45%). Ces dernières en bénéficient particulièrement en milieu rural (55%) et en pôles urbains (40%) alors que ce sujet concerne 29% des stagiaires en métropole. Les publics ont une appétence particulière pour les ateliers de découvertes qui ont intéressé 2410 personnes en 2018.



Combien de personnes ont suivi l'année dernière dans votre tiers-lieu :

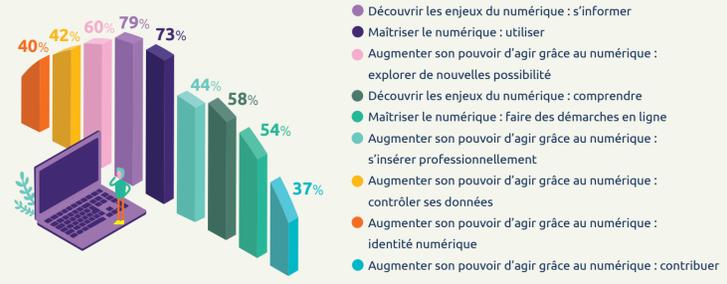


inclusion numérique

thématiques abordées

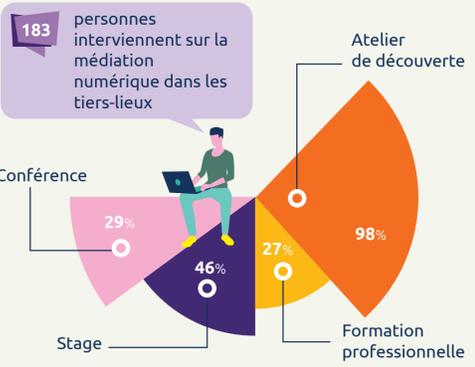
En se basant sur le référentiel APTIC, (pass conçu sur le modèle des titres-restaurant qui permet de payer totalement ou partiellement des services de médiation numérique) il apparaît que les thématiques abordées en métropole concernent principalement les sujets autour du volet «augmenter son pouvoir d'agir grâce au numérique» (de 50% à 75% pour chacun des modules) alors qu'en milieu rural, les thèmes les plus proposés concernent la découverte des enjeux du numérique (88% pour le thème «s'informer» et 67% pour «comprendre»).

Quelle offre de médiation numérique proposez-vous ?



formats proposés

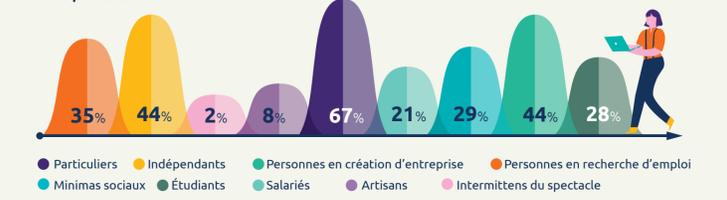
Les ateliers de découverte sont largement éprouvés et plébiscités dans les tiers-lieux (98%) car ils permettent une approche pratique des outils numériques et permettent d'accueillir un certain nombre de participants par session. Des formats plus poussés comme les stages (46%) et les formations professionnelles (27%) sont également accessibles.



publics concernés

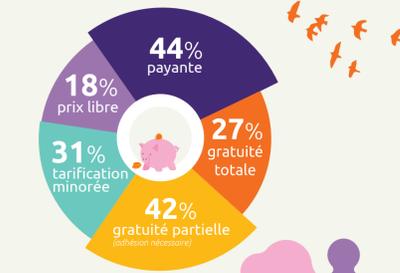
L'offre de médiation numérique intéresse fortement les particuliers (67%) et notamment en milieu rural où ils sont 75% à en bénéficier contre 60% dans les pôles urbains et 50% en métropole. La tendance est identique auprès des personnes bénéficiaires de minima sociaux qui ne fréquentent pas les tiers-lieux métropolitains pour la médiation numérique alors qu'ils sont 33% en milieu rural, 30% en pôles urbains.

Quels sont les 3 principaux profils de vos publics ?



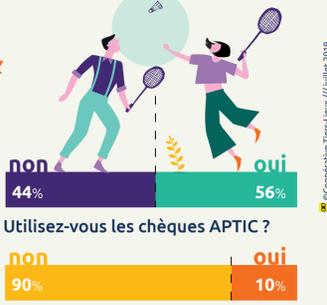
accessibilité tarifaire

L'offre de médiation numérique est relativement accessible dans les tiers-lieux ; bien qu'elle soit majoritairement payante à 44%, la gratuité partielle est pratiquée dans 42% des cas et la gratuité totale pour 27%.



dispositif APTIC dans les tiers-lieux

Connaissez-vous le référentiel APTIC ? www.aptic.fr



La Nouvelle-Aquitaine, le pays des tiers-lieux

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020

la coopérative tiers-lieux
29 chemin Richelieu
33270 Floirac
09 72 83 10 90
coop.tierslieux.net

Panorama tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine

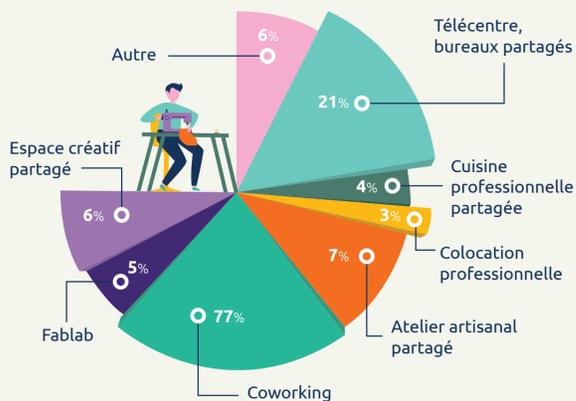
Données issues du Sondage utilisateurs 2019 provenant de 182 personnes travaillant dans 64 tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine



focus utilisateurs

typologies d'espaces de travail utilisés

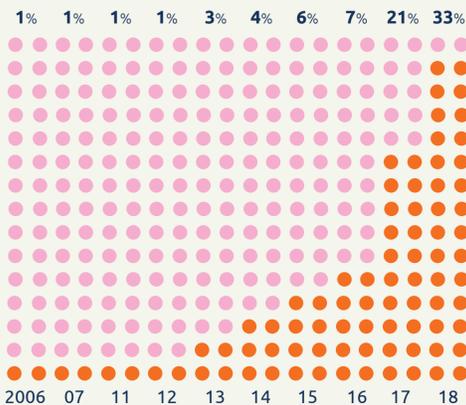
La grande majorité des répondants fréquente un espace de coworking (77%), tandis que 21% optent pour un télécentre ou des bureaux partagés et 3% sont installés en colocation professionnelle. Les activités artisanales sont développées à 7% au sein d'ateliers artisanaux partagés, d'espaces créatifs (6%), de fablab (5%) et même de cuisines professionnelles partagées (4%) pour les acteurs du secteur. À noter que certains répondants fréquentent plusieurs typologies d'espaces.



Parmi les répondants au sondage, 15% ne fréquentent pas d'espace de travail partagé, principalement parce qu'ils estiment que cela n'est pas adapté à leur activité professionnelle (37%) ou qu'ils n'en ressentent pas le besoin (33%). Nous pouvons également citer, pour 4% d'entre eux, l'absence d'un tiers-lieu à proximité de leur domicile, une préférence pour rester travailler à domicile, des problèmes relationnels avec les autres utilisateurs, un cadre sonore qui ne leur convient pas, des problèmes de confidentialité et une qualité d'accueil insuffisante.

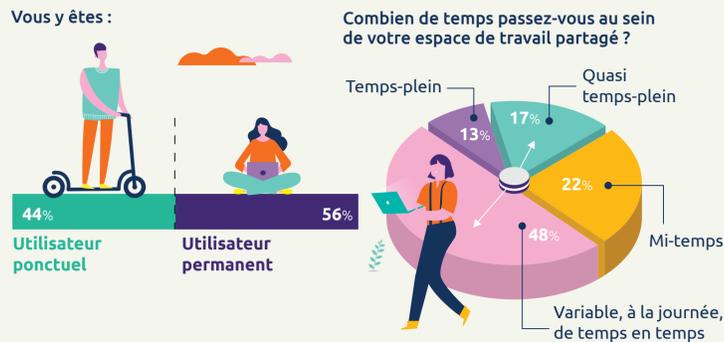
historique de fréquentation des espaces de travail partagés

Le recours aux tiers-lieux se démocratise en Nouvelle-Aquitaine depuis le début des années 2010, avec un pic de fréquentation enregistré à partir de 2017 ; 21% des répondants ont commencé à fréquenter les espaces de travail partagés cette année-là, et 33% en 2018.



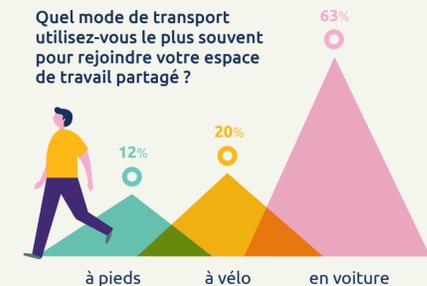
usages des espaces de travail partagés

La flexibilité rendue possible par les tiers-lieux permet à chacun de trouver une réponse à ses besoins en fonction de son rythme et de ses habitudes de travail. Une grande moitié des répondants s'inscrit dans un usage permanent des tiers-lieux (56%) tandis que les autres (44%) sont plutôt des utilisateurs ponctuels, de quelques jours par semaine à quelques jours par mois / année. Le temps passé sur place est majoritairement variable (48%) ou à mi-temps (22%) bien que 13% d'entre eux y soient installés à temps-plein et 17% en quasi temps-plein.



accessibilité des espaces de travail partagés

Les utilisateurs déboursent en moyenne 125€ par mois pour accéder à leur espace de travail partagé. Derrière ce tarif, les tiers-lieux proposent une offre différente d'un espace à un autre. Néanmoins, un accès à une connexion internet, une cuisine équipée pour les pauses café-repas, une imprimante et des temps d'animations de type ateliers de pair à pair ou déjeuners collaboratifs sont des services répandus dans la majorité des tiers-lieux. En Nouvelle-Aquitaine, les utilisateurs des tiers-lieux parcourent en moyenne 10 km pour se rendre de leur lieu d'habitation à leur espace de travail partagé, toutes zones confondues (rural, pôles urbains, métropoles). Ils utilisent majoritairement leur voiture pour s'y rendre (63%) et des moyens de modes doux de mobilité tels que le vélo (20%) ou la marche à pieds (12%).



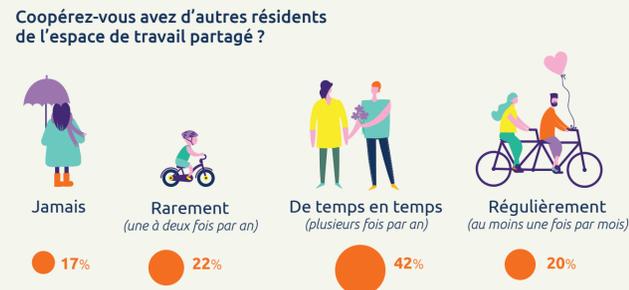
qualité de l'offre

Les personnes qui fréquentent les tiers-lieux y trouvent leur compte puisque 55% d'entre elles estiment que les services proposés sont excellents, 37% les jugent de bonne qualité et 8% seulement sont moyennement satisfaits. Parmi les services auxquels ils aimeraient avoir accès au sein de leur espace de travail partagé on peut citer une conciergerie de services (36%), une offre de restauration (25%) ou bien encore la possibilité d'utiliser des espaces de stockage (25%). La plupart d'entre eux estime le rapport qualité/prix du tiers-lieu qu'ils fréquentent excellent. Ils sont 32% à le trouver correct, 8% le jugent moyen et les déçus sont très minoritaires avec 3% d'entre eux qui l'ont trouvé mauvais. Enfin, la qualité de l'accueil est jugée excellente par 88% des personnes qui ont poussé la porte d'un tiers-lieu contre 16% qui en sont globalement satisfaits et 2% qui l'ont trouvé moyennement à la hauteur de leurs attentes.



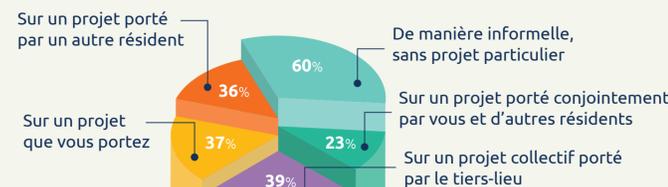
coopération entre utilisateurs

Les tiers-lieux ne se limitent pas au simple partage d'une table, d'une connexion internet et d'une machine à café. La mise en commun se prolonge bien souvent au-delà des aspects fonctionnels du lieu. C'est l'une des caractéristiques de ces espaces de travail partagés animés par des facilitateurs qui cherchent à connecter les acteurs entre-eux afin, notamment, de faire naître des collaborations entre les membres. Et cela fonctionne ; 20% des utilisateurs coopèrent entre eux régulièrement (au moins une fois par mois) et ils sont même 42% à le faire plusieurs fois par an.



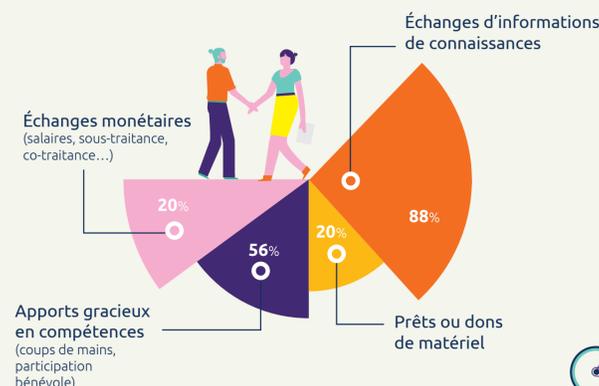
Il s'agit principalement de collaborations informelles (60%) qui naissent au fil des échanges, une fois les compétences de chacun identifiées ; d'où l'intérêt du rôle de facilitateur qui a pour mission, notamment, d'animer le collectif en favorisant les rencontres. La coopération prend également forme à travers un projet collectif porté par le tiers-lieu (39%), sur un projet porté par un résident (36%) ou, de manière plus engageante, sur un projet porté conjointement entre plusieurs résidents (23%).

Lorsqu'il vous arrive de coopérer c'est :



La coopération au sein des tiers-lieux s'opère principalement sous une forme de gratuité, à travers des échanges d'informations, de connaissances (88%), ou bien des apports gracieux en compétences tels que des coups de mains ponctuels, une participation bénévole, etc (56%). Cela passe également par des prêts ou des dons de matériel dans 20% des cas. Les échanges monétaires (salaire, sous-traitance, co-traitance...) représentent 20% des natures de coopérations entre résidents d'un même espace de travail partagé.

De quelles natures sont vos coopérations avec d'autres résidents de l'espace de travail partagé ?



participation aux animations

Parmi les nombreux événements proposés dans les tiers-lieux (ateliers de pair à pair, concerts, conférences, partages de compétences...), les utilisateurs sont largement conviés à contribuer à la programmation événementielle. Et cela porte ses fruits puisque 44% d'entre eux organisent des événements dans leur espace de travail partagé. La mobilisation est d'autant plus importante lorsqu'il s'agit de participer à ces événements en tant que public car 76% des répondants affirment assister aux animations proposées par leur tiers-lieu. Celles qui remportent le plus de succès prennent la forme de temps conviviaux avec les «afterwork / apéro» à 70% et les déjeuners partagés à 58%. Les animations professionnelles et artistiques intéressent également fortement les utilisateurs avec notamment les ateliers de découvertes (48%), les conférences (39%), les formations (36%), les expositions (17%) ou les projections / ciné débat à 16%.

Participez-vous aux animations proposées par votre espace de travail partagé en tant que public ?



Organisez-vous des événements dans votre espace de travail partagé (ex : atelier de partage de compétences, soirée...) ?



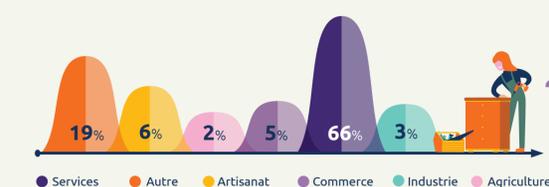
profils d'utilisateurs

La plupart des personnes qui fréquentent les tiers-lieux de Nouvelle-Aquitaine exercent un métier dans le secteur des services (66%). Elles sont majoritairement sous le statut d'indépendant (37%) mais on note également 27% de salariés, ce qui est révélateur de changements de pratiques tels que le recours au travail à distance ou en équipes distribuées. Par ailleurs, l'utilisation des tiers-lieux concerne principalement les petites structures de moins de 6 personnes (72%) bien qu'ils soient fréquentés par 13% d'organisations de plus de 24 personnes.

Quel(s) statut(s) avez-vous ?



Quel est votre domaine d'activité principal au sein de l'espace de travail partagé ?



Combien êtes-vous dans votre structure de travail et/ou d'activité ?

